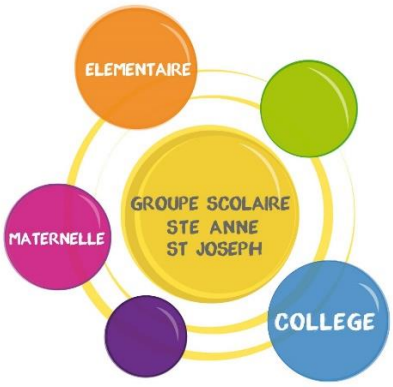

Ecole Sainte-Anne Saint-Joseph
Adresses :
Site Sainte-Anne (PS-MS) : 11 rue Saint Lupien
Site Saint-Joseph (GS au CM2) : 8 rue Camille Jouis
44400 REZE (au cœur de Rezé centre)
Contact :
Téléphone : 07 57 40 41 06
Courriel : 0441298x@ec44.fr
Site internet : reze-steanne-stjoseph.fr

8 classes sur 2 sites, 200 élèves

Ecole sur 4 jours/semaine

Horaires :

Site élémentaire (GS à CM2) : Matin : 8h30 à 11h40 et Après-midi : 13h25 à 16h30

Site maternelle (PS et MS) : Matin : 8h35 à 11h45 et Après-midi : 13h30 à 16h35

Ouverture du portail : 10 minutes avant l'entrée en classe

Accueil périscolaire : le matin 7h45-8h20 et le soir 16h30-18h45, cf. condition et tarif ci-joint.

Restauration sur le site du collège, à côté de l'école maternelle : cantine jusqu'en CP, self du CE1 au CM2, cf. règlement et tarif ci-joint. Le groupe scolaire investit dans un nouvel espace de restauration, actuellement en cours de construction et opérationnel pour l'année scolaire 2021-2022.

Les projets de l'école :

- APC (Aide Pédagogique Complémentaire) : proposée aux enfants en dehors des heures de classe selon les besoins en lecture et en langage
- Sport : activités sportives dans la cour, activités aquatiques à la piscine Victor Jara pour les CP-CE1-CM2
- Langue vivante : anglais de la PS au CM2
- Classe de découverte en CM
- Sorties culturelles : médiathèque, musée, concert …
- Sorties scolaires en fonction des projets des classes
- Groupe de parents « transition écologique »
- Liens avec le Collège Sainte-Anne : projets communs tout au long de l'année de CM2, liens étroits entre l'école et le collège pour la gestion générale du groupe scolaire, la communication et la cohérence pour assurer un parcours sécurisé à chaque élève.

- Projet éducatif : ouverture à tous avec des projets adaptés aux besoins de chacun, ouverture sur le monde, sur la différence, sur les fragilités des uns et des autres.

- Projet pédagogique élaboré sur 3 ans par l'équipe enseignante : la motricité fine.

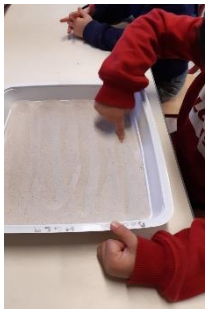

- Projet pastoral :

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
de Loire-Atlantique

Caractère propre de l'établissement :
S'ouvrir aux autres et au monde
Eveil à la foi en cycle 1
Culture religieuse en cycles 2 et 3
Célébrations religieuses

Règlement de l'école :
Le règlement intérieur est en cours de relecture, il sera remis lors de l'inscription définitive.
Le règlement de la restauration est mis en pièce jointe à ce document.

Contributions financières des familles :
Pourquoi demande-t-on aux familles de participer financièrement à la vie de l'école ?
La Loi Debré de 1951 régit les rapports entre l'Etat et les écoles privées sous contrat avec un cadre précis. L'Etat prend en charge le salaire des enseignants. Les communes participent aux frais de fonctionnement de ces écoles : électricité, chauffage, eau… en versant un forfait pour les élèves de la commune. L'école ne touche donc pas ce forfait pour les élèves non-rezéens. Il reste à charge des familles : les frais liés aux investissements pour les locaux, une part des dépenses de fonctionnement, les frais liés au caractère propre, les assurances, les salaires du personnel (ASEM, entretien, administratif) …

Les frais de scolarité s'élèvent à 48 euros par mois sur 10 mois auxquels s'ajouteront les frais de restauration et de périscolaire en fonction de vos besoins. Des frais de fournitures scolaires peuvent être demandés à la rentrée, une partie étant optionnelle. Une contribution est demandée quand une sortie scolaire est organisée.

Deux associations ouvertes aux parents qui veulent s'investir :

- *APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) :* organise les manifestations festives (marché de Noël, kermesse, vente de chocolats ou de madeleines…) dans le but de financer les activités pédagogiques de l'école.

- *OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) :* en collaboration avec le Chef d'établissement, assure la gestion financière de l'école et des contributions versées par les familles (cf. ci-dessus), emploie le personnel administratif et de service, gère l'entretien du patrimoine immobilier.

La classe de MS

La salle de motricité

Inscriptions : Prendre contact avec l'école par téléphone ou par mail en novembre-décembre, venir aux portes ouvertes en janvier, remplir un dossier de pré-inscription, se rencontrer lors d'un rendez-vous, finaliser l'inscription.

PORTES OUVERTES

Vendredi 29 janvier 2021 17h-19h
ou samedi 30 janvier 2021 9h30-12h
à confirmer en fonction de la situation sanitaire
Les portes ouvertes permettent d'accueillir les familles qui souhaitent découvrir l'école. Au programme : visite, présentation générale, accueil dans les classes de l'équipe enseignante, permanence de l'association des parents d'élèves, demande de rdv…

La classe de PS

Accueil des nouveaux élèves :

- sur une matinée en juin : l'accueil des nouveaux élèves est une autre occasion proposée aux familles qui ont inscrit un enfant, de venir ou de revenir à l'école pour se familiariser avec les lieux et les personnes.
- Invitation à venir à la kermesse de l'école fin juin/début juillet.
- Avant la rentrée des classes : petit temps d'accueil dans la classe pour venir déposer le matériel et revoir l'enseignante.

Choisir un établissement est une décision importante, qui engage et qui nécessite réflexion. L'école Sainte-Anne-Saint-Joseph propose plusieurs occasions pour visiter, découvrir, se renseigner, faire connaissance malgré le contexte sanitaire…

Mme Florise DUPANIER
Chef d'établissement